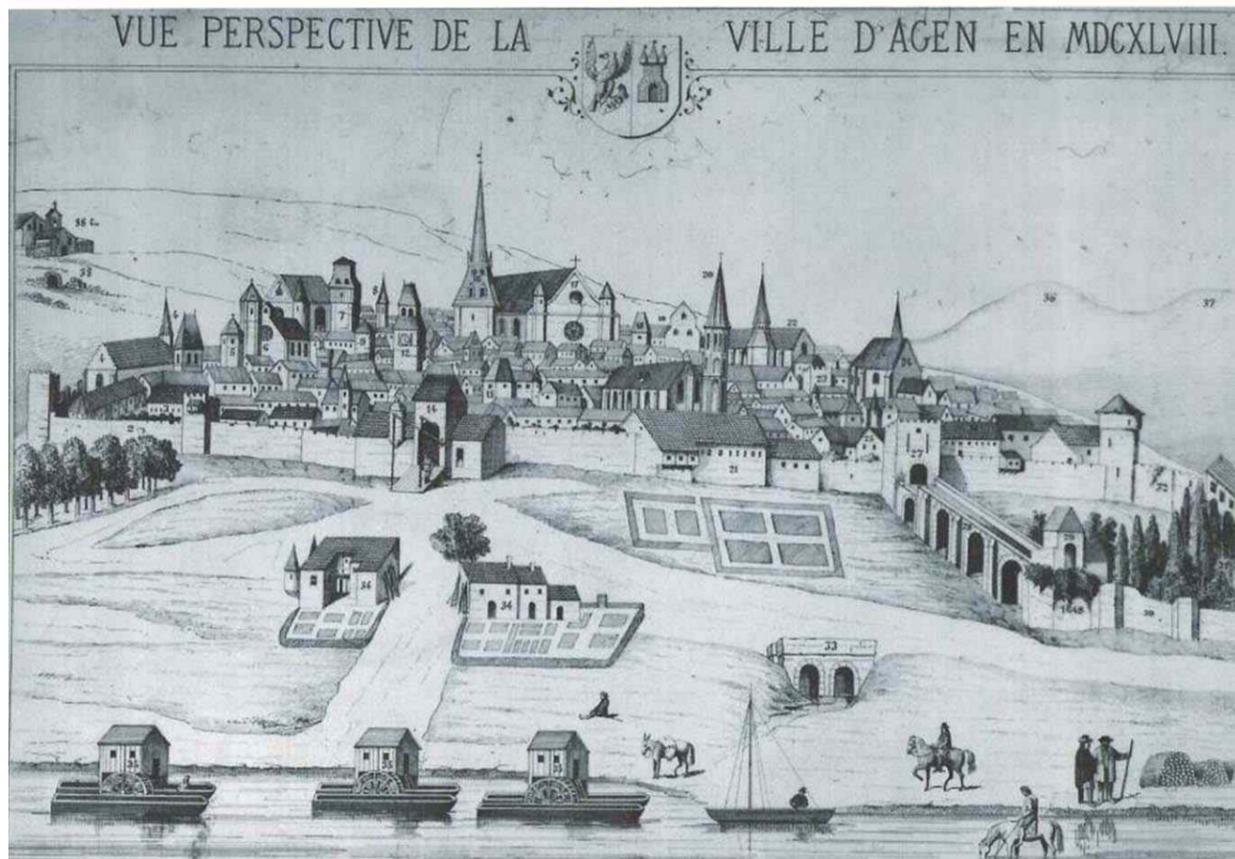




Document n°19
Carte IGN au 50 000°



Document n°20 Vue cavalière de la ville d' Agen, 1648 (copie du 19^e siècle), 1 Fi 10



Bulletin du Service éducatif des Archives départementales de Lot-et-Garonne

Florent Boudet, Alexandre Lafon
et Véronique Pouyadou

3 place de Verdun 47922 Agen Cedex
tél. 05.53.69.42.67 www.lot-et-garonne.fr/archives/



Garonne : histoires et mémoires du fleuve

Longueur : 525 km
Bassin versant : 29 500 km²
Débit moyen : 631 m³/s (Le Mas-d'Agenais)
Régime pluvio-nival

La Garonne se forme au **Val d'Aran** dans les Pyrénées espagnoles. D'après Norbert Casteret, sa source principale se trouve dans le massif de la Maladeta où elle s'engouffre au *Trou du Toro* pour rejoindre sa vallée par une résurgence aux *Uelhs de Joeu*. Pour les Aranais, la véritable source, *l'Uelh dera Garona*, se situe au *Plà de Bèret* à proximité du port de la Bonaigua.

La Garonne présente des fluctuations saisonnières de débit bien marquées, mais pas excessives. Les hautes eaux se situent en hiver et au printemps, et se caractérisent par des débits mensuels moyens allant de 832 à 1030 m³ par seconde au Mas-d'Agenais, de décembre à mai inclus (avec un léger sommet en février). Dès fin mai, le débit diminue progressivement ce qui mène aux basses eaux d'été. Celles-ci ont lieu de juillet à octobre inclus, et s'accompagnent d'une baisse du débit mensuel moyen jusqu'au niveau de 190 m³ au mois d'août.

Le débit de la Garonne se maintient ainsi bien mieux que ceux de la Seine ou de la Loire, en période de sécheresse.

D'autre part, les crues du fleuve peuvent être assez importantes, aggravées par la taille élevée de son bassin versant. Le débit journalier maximal enregistré au Mas-d'Agenais a été de 5700 m³ par seconde le 5 mars 1930.

La Garonne s'appelle en gascon montagnard *era Garona* /era garunə/, un nom commun signifiant *la rivière*. On l'écrivait *Garumna* du temps de Jules César, un nom qui s'analyse par le radical ligure garr- (pierre ou rocher) et le suffixe -unn /-onna. Sa signification serait *rivière caillouteuse, torrent*.

D'après Wikipédia et le site www.eptb-garonne.fr

DATE	1650	1700	1750	1800	1850	1900	1950	2000
Endiguement		■	■	■	■	■	■	■
Rectification	■	■	■	■	■	■	■	■
Calibrage, dragage		■		■	■	■	■	■
Embellissement		■			■		■	■
Zonage							■	■
Voie sur berge							■	■
Mesures dans le bassin versant						■	■	■

Document n°1 Chronologie des aménagements dans l'agglomération agenaise

Éditorial Frontière lors de la Guerre des Gaules, la Garonne retrouve avec la *pax romana* sa vocation préhistorique d'axe important dans les échanges du sud-ouest de l'Europe.

La vallée connaît ensuite un développement économique et urbain lent mais régulier et conséquent que seule la période industrielle entamera. Agen, Tonneins, Aiguillon, Marmande s'étendent. Mais Garonne (comme on la nomme ici) est capricieuse et peu propice à la navigation.

Ainsi à cinq reprises, durant la période médiévale les inondations ont eu raison du pont d' Agen. Il faudra attendre 1827 pour que le pont de Pierre enjambe, durablement, le fleuve.

Dès le 14^e siècle le lit du cours d'eau fit l'objet de tous les soins pour tenter d'assurer un tirant d'eau suffisant pour la navigation estivale et atténuer les conséquences des inondations. Dragages, calibrages, digues se succédèrent au fil des siècles. Les 19^e et 20^e siècles connurent l'apogée de cet interventionnisme.

Aujourd'hui les enjeux environnementaux et l'opinion des riverains poussent à réapprendre à vivre avec Garonne.

Le dossier qui vous est proposé se veut un tour d'horizon à la manière d'une monographie du fleuve où vous pourrez avec vos élèves, au gré de vos objectifs, traiter l'un ou l'autre aspect du thème transversal de l'eau ou naviguer au fil des documents pour une étude plus approfondie. Les questionnaires joints ne cherchent pas à être exhaustifs; il proposent quelques parcours afin de partir à la découverte de Garonne.



Document n°2 Marmande (L.-et-G.) - Vue générale et les deux Ponts
Éditeur : Mme Brune, lib., 7 Fi 161/096

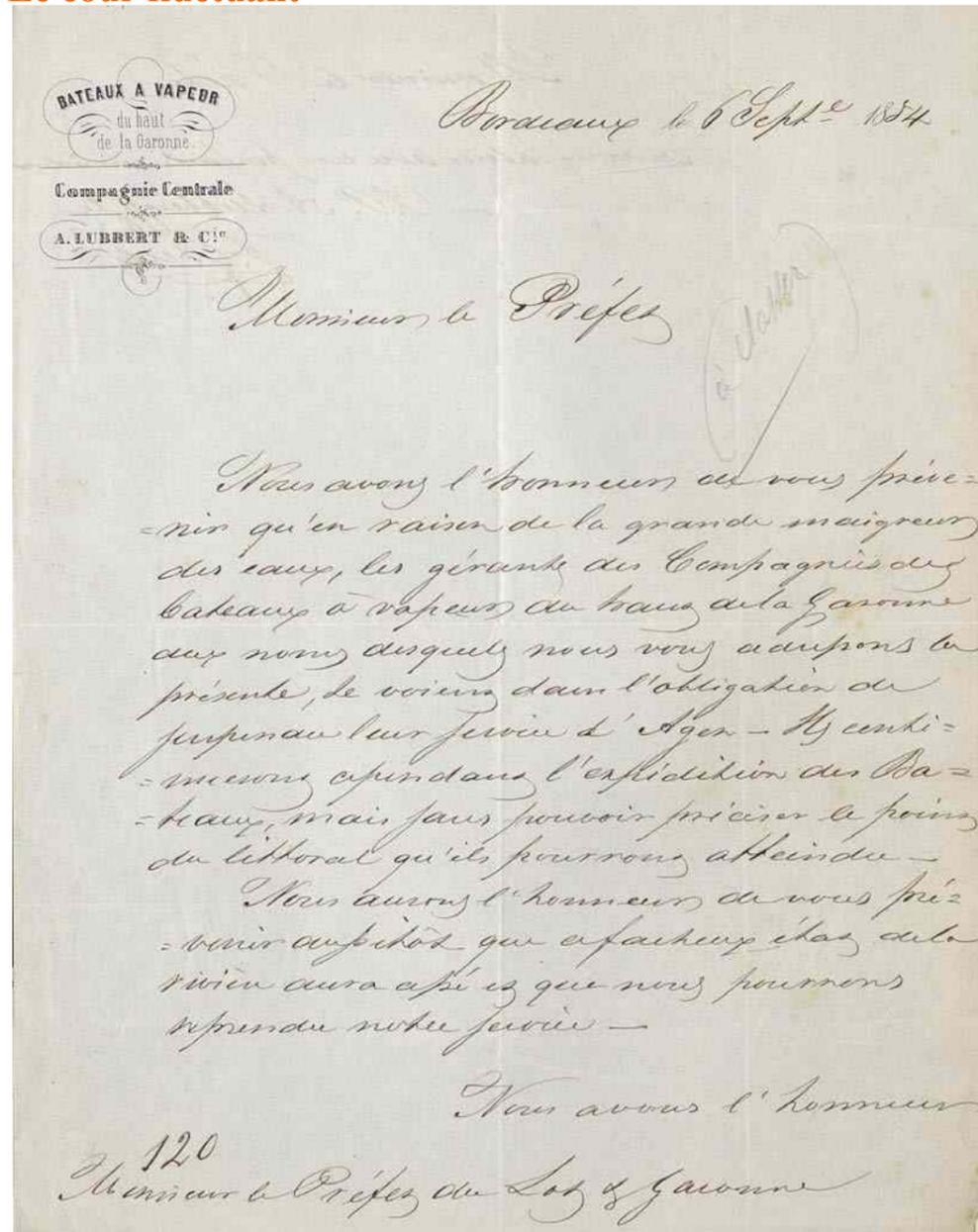
un fleuve capricieux

La large plaine aux pieds des collines



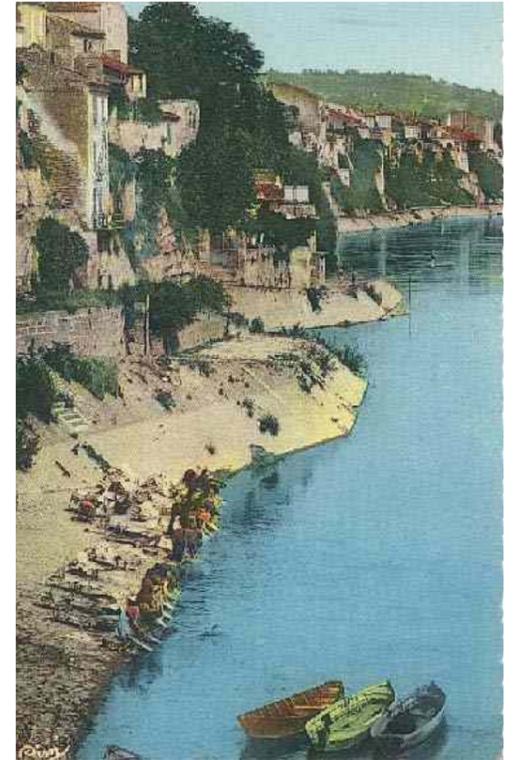
Document n°3 Agen, les bords de Garonne, 7 Fi 1/263

Le cour fluctuant



Document n°4 Lettre au Préfet de Lot-et-Garonne de la Compagnie des bateaux à vapeur du haut de la Garonne, 6 septembre 1854, S 1170

Se protéger des inondations



Document n°17 Tonneins (Lot-et-Gar.) - Les Quais - Lavoir - La Garonne, Combier, Imp. Mâcon, 7 Fi 311/15

Document n°18 Extraits des délibérations du Conseil municipal de la commune de Boé, Lot-et-Garonne, 1^{er} mars 2005

Objet: Avis sur le schéma directeur pour la poursuite des travaux de protection de l'agglomération agenaïse contre les crues.

La Communauté d'Agglomération d'Agen est engagée depuis les années 70 dans un important programme de travaux de protection contre les inondations de la Garonne.

Les travaux réalisés à ce jour comprennent :

- * Reconstruction du Pont de Pierre et recalibrage en aval rive gauche
- * Dérivation de la Masse et digue de la Prairie du Pont Canal
- * Surélévation de la RN 113 à Colayrac-Saint-Cirq (crue de retour 8 ans)
- * Endiguement de Colayrac-Saint-Cirq (crue de retour 8 ans)
- * Recalibrages sur Brax et Colayrac-Saint-Cirq
- * Mur de protection du quartier des îles et du gravier (crue de retour 30 ans)
- * Recalibrage et réalisation d'une digue à l'amont du Pont de Pierre à Le Passage (crue de retour 100 ans)
- * Digue à l'amont du Pont Canal à Le Passage (crue de retour 100 ans)
- * Mur au droit du bourg à Le Passage (crue de retour 100 ans)

- Rideau de palplanches au droit du bourg de St Pierre de Gaubert (crue de retour 100 ans)

La majorité de ces travaux ont été réalisés au droit ou en aval d'Agen sur la base des études SOGREAH (étude hydraulique de 1978, Avant Projet de 1983 et Projet de 1985 à 1990). Le projet établi par SOGREAH comprenait une deuxième phase de travaux en amont d'Agen avec endiguement de l'ensemble de la plaine de Boé et d'Agen Sud depuis l'amont de St Pierre de Gaubert jusqu'au Pont de Pierre (crue centennale de type 1930). A ce jour, sur la deuxième phase, seul l'ouvrage au droit du bourg de St Pierre de Gaubert qui a été réalisé (DUP (déclaration d'utilité publique) de 1999). Pour poursuivre les phases suivantes figurant dans la DUP 1999, la Communauté d'Agglomération d'Agen a été dans l'obligation de réaliser dès 2002, une nouvelle étude environnementale et hydraulique confiée au bureau d'étude GINGER Environnement.

Cette étude visait à redéfinir un programme de protection, en prenant en compte l'évolution de la politique de l'État en matière de zones inondables :

- * Conservation de zones d'expansion des crues,
- * Chercher à limiter les recalibrages du lit mineur,

...
Vu le projet du schéma directeur présenté :

- le 8 Décembre 2004 au conseil municipal de Boé,
- le 22 Février 2005 à la population de Boé, en réunion publique, comportant pour la commune de Boé :
 - la réalisation d'ouvrages de protection en amont et en aval du mur digue de Saint-Pierre-de-Gaubert sur la base de la DUP de 1999,
 - la réalisation d'une digue paysagère empruntant le tracé du projet de liaison Beaugard/RN 113,
 - la réalisation d'un ouvrage de protection au niveau de Boé-Village.

Ce dispositif de protection vise à assurer :

- une protection centennale de la zone dense située au nord de la future rocade Beaugard/RN 113,
- une protection centennale de Saint-Pierre-de-Gaubert,
- une protection trentennale de Boé Village.

Considérant les risques qu'encourent actuellement les populations locales et sous réserve que soient prises toutes dispositions pour l'évacuation, les secours et les indemnités après sinistre, notamment pour les habitants de la zone de plaine qui restera non protégée,

Il vous est proposé :

1°) de donner un avis favorable à la mise en oeuvre du schéma directeur relatif à la poursuite des travaux de protection de l'Agglomération Agenaïse contre les crues à l'amont d'Agen.

2°) de mandater en ce sens les représentants de la commune au conseil de la Communauté d'Agglomération d'Agen.

Le conseil, oui l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, par 19 Voix pour, 6 Abstentions et 1 Contre,

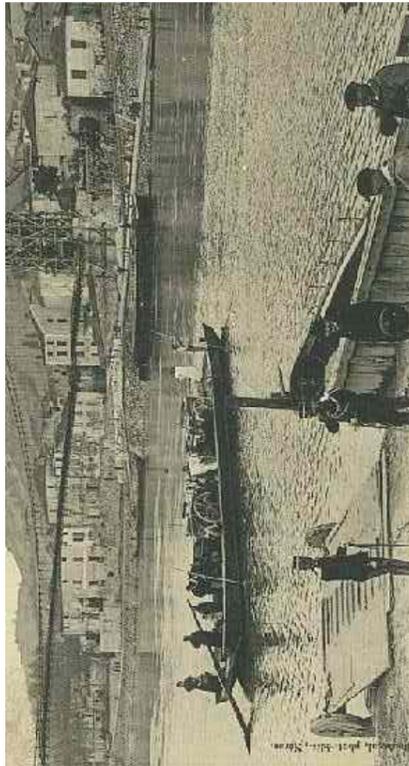
* **DONNE** un avis favorable à la mise en oeuvre du schéma directeur relatif à la poursuite des travaux de protection de l'Agglomération Agenaïse contre les crues à l'amont d'Agen.

* **MANDATE** en ce sens les représentants de la commune au conseil de la Communauté d'Agglomération d'Agen.

Au registre sont les signatures.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus / Le Conseil, La Secrétaire de séance, Le Maire, / Catherine MANDEIX Christian DÉZALOS

un fleuve vital Traverser, franchir le fleuve (doc. 8) - Naviguer, transporter, commercer (doc. 9) - Bâtir (doc. 10, 11)



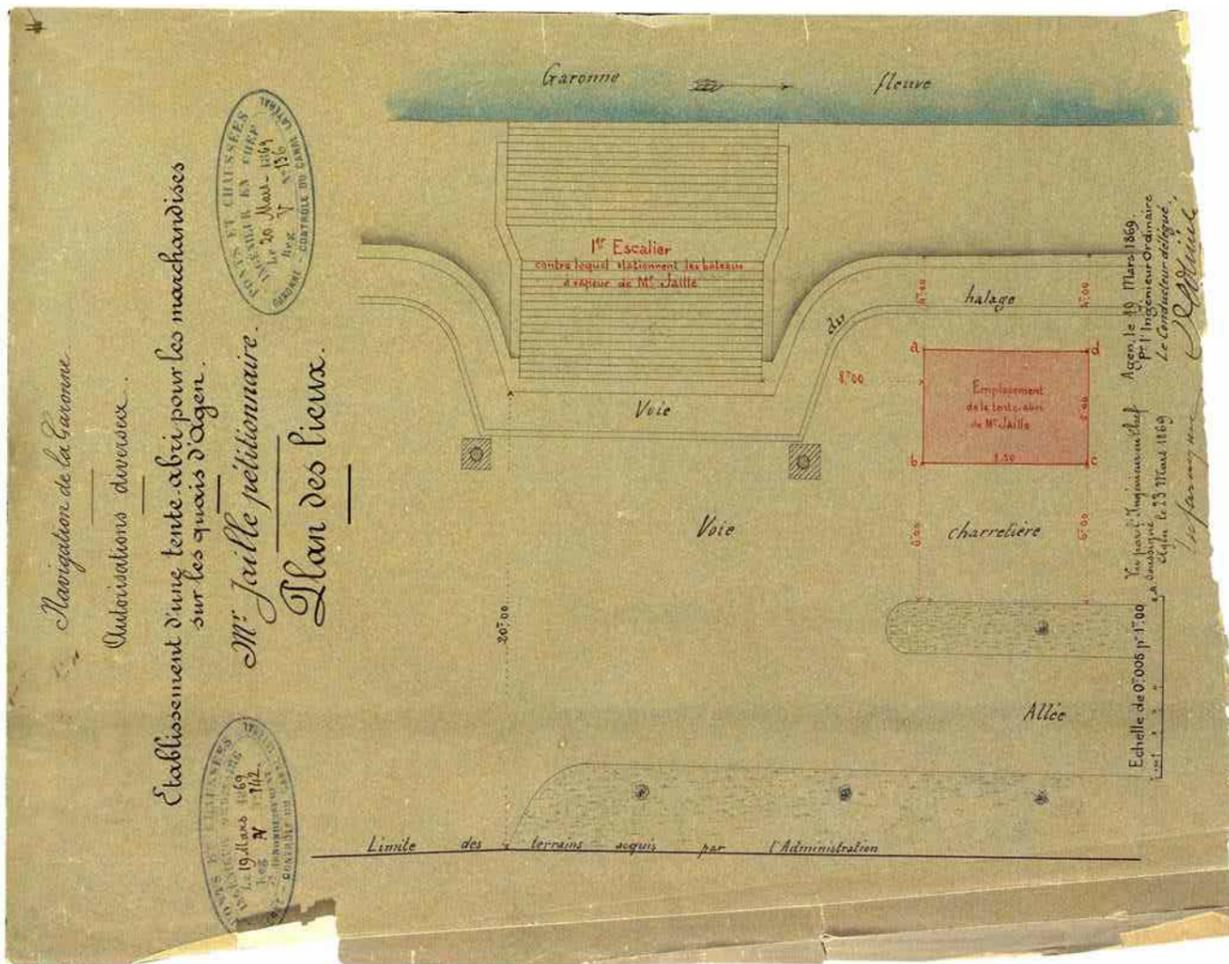
Document n°8
Port-Sainte-Marie - Le Bac, construction du nouveau Pont, P. Bonnotal, phot.-édit., Nérac, 7 Fi 214/29



Document n°9
Agen - Pont Canal, Perret, Agen, 7 Fi 1/264



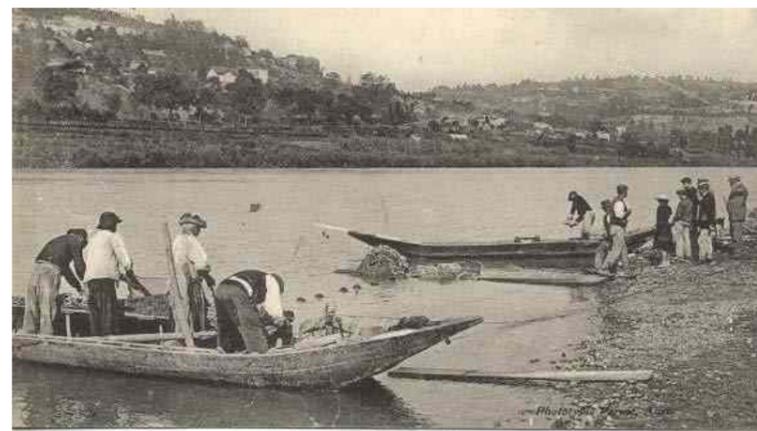
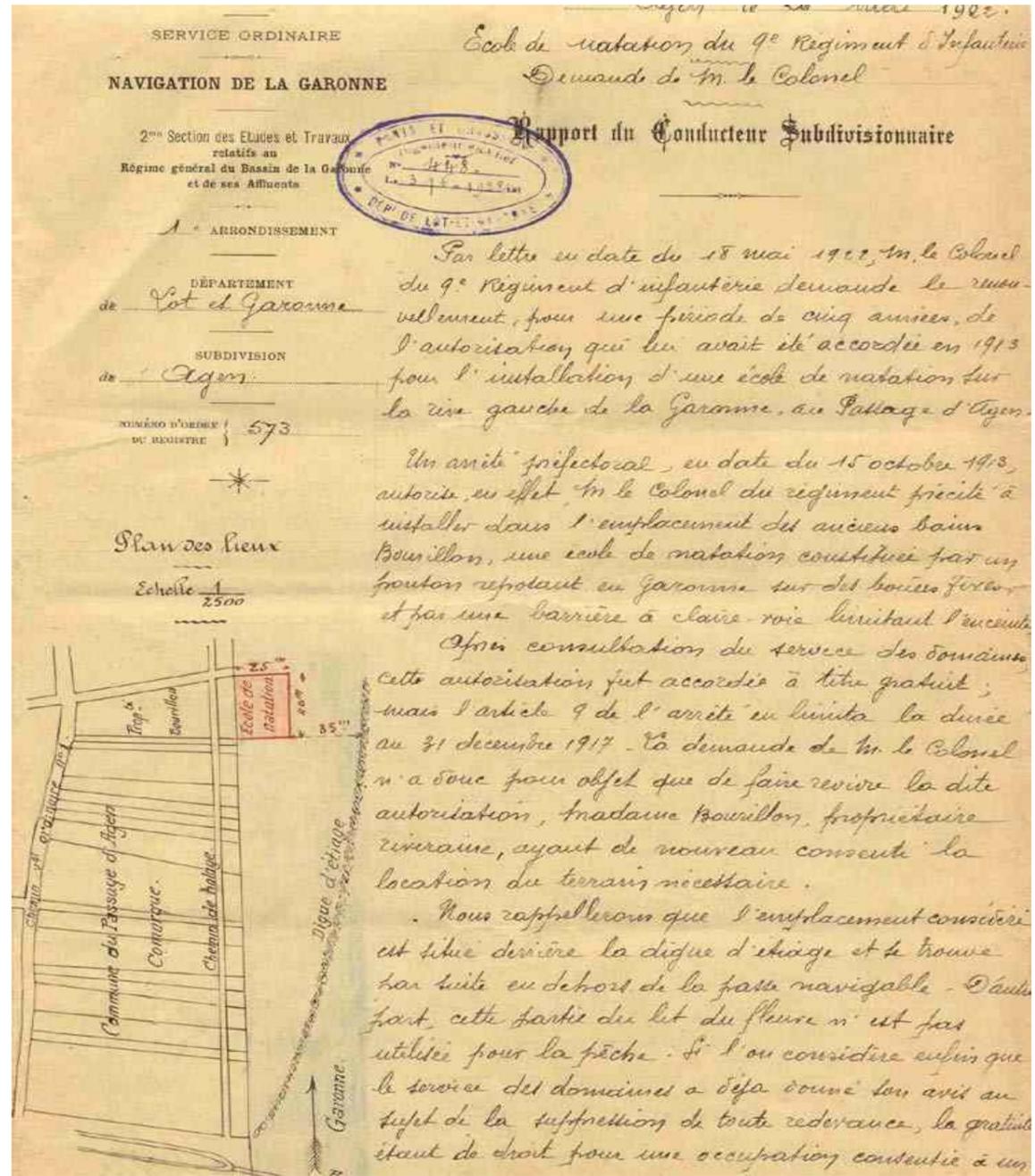
Document n°11
Agen - Les Bords de la Garonne, Levy et Neurdi Réunis, Letellier, 7 Fi 1/30



Document n°10 Croquis communiqué par la Compagnie agenaïse des bateaux à vapeur, en pièce jointe, au préfet de Lot-et-Garonne pour une demande d'autorisation afin d'établir sur la cale de la Garonne à Agen une tente de stockage de marchandises, 1869, S 1392



Document n°14 Extraits du rapport du conducteur subdivisionnaire des Ponts et Chaussées au sujet d'une demande de renouvellement d'autorisation d'installation d'une école de natation, 1922, S 1392



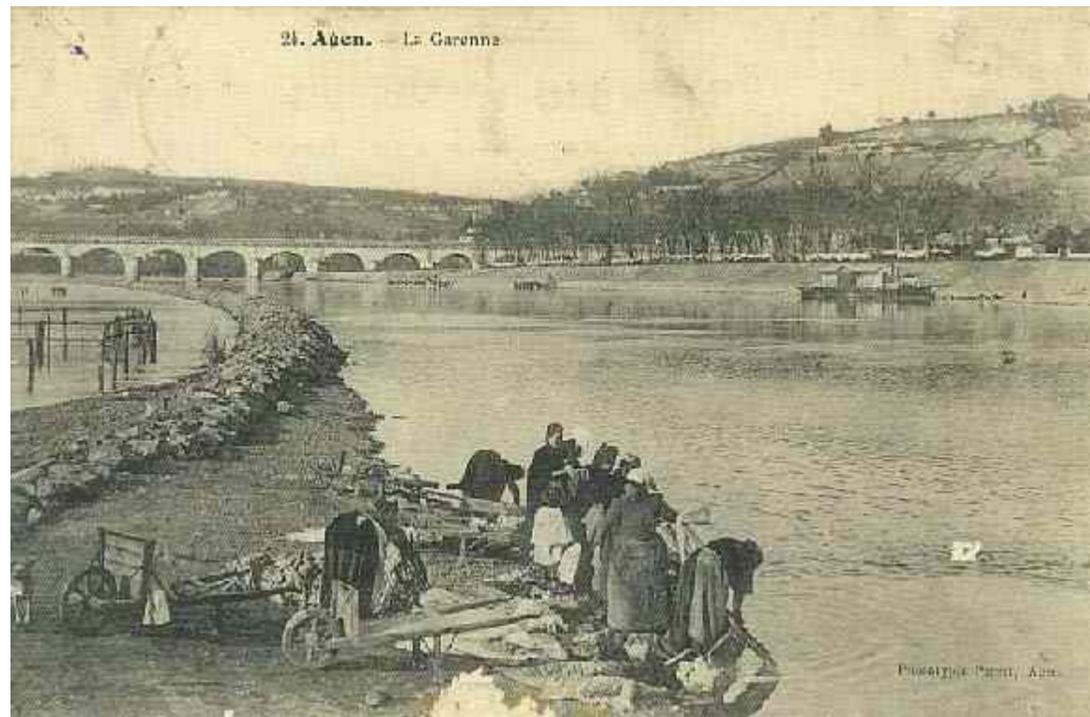
Document n°12 Agen - La Pêche aux Aloses, Photo Perret, 7 Fi 1/640

Par une pétition sans date qui nous a été communiquée le 3 juin 1871 le Sieur Bissières Jean demande l'autorisation d'établir en Garonne des baigns flottants. Ces baigns seraient placés contre la rive droite du fleuve à 50 mètres en amont de la cale Palissy. Ils se composeraient de deux bateaux cabines desservis par un escalier volant. L'autorisation sollicitée a déjà été accordée plusieurs fois, notamment les 26 juin 1869 et 18 juillet 1870. [...] En conséquence nous proposons qu'il soit fait droit à la demande du Sieur Bissières conformément au modèle d'arrêté ci-joint. [...] Art. 4—Le pétitionnaire sera d'ailleurs soumis en ce qui concerne la présente autorisation, essentiellement précaire et révoquant, à la surveillance des agents de la navigation. [...]

Document n°13 Extraits du rapport de l'ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées au sujet d'une demande d'établissement de baigns publics, 1871, S 1392

un fleuve à aménager et à ménager

Naviguer en sécurité et en toutes saisons



Document n°15 Agen - La Garonne, Perret, 7 Fi 1/306

Document n°16 Extraits du rapport de l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées adressé au Conseil général de Lot-et-Garonne sur l'état des aménagements du cours de la Garonne, 1856, S 1392

Endiguement de la Garonne

La grande inondation de l'an dernier (5 juin 1855) avait déterminé l'administration à demander l'étude d'un avant-projet de l'endiguement de la Garonne. Après un sérieux examen de la question M. l'Ingénieur en chef avait proposé de rendre les digues insubmersibles en les élevant à 1m00 au dessus de la crue de 1770 qui est la plus forte connue, et de donner au moins 600 mètres de largeur au champ de l'inondation. [...]

Les crues n'ont généralement rompu que les digues qu'elles ont surmontées, et à Fourgues, des portions de digues récemment exécutées non couvertes de gazon, exposées à des courants violents, sur le bord de la Garonne, n'ont éprouvé aucune dégradations, parce qu'elles étaient insubmersibles.[...]

Travaux publics, navigation de la Garonne

Vous avez Messieurs, à chaque session, demandé que la rivière de la Garonne, placée aujourd'hui entre un canal ayant 2 mètres de tirant d'eau et un chemin de fer, semble, à première vue, être inutile au transport des marchandises, continuât à obtenir de sérieuses allocations sur le budget.

L'administration des travaux publics partage complètement votre opinion et son activité prouve qu'elle n'a pas un instant cessé de comprendre toute l'importance que conservait ce fleuve entre les deux voies de communication qui le côtoient*.

En effet, à la descente, beaucoup de bateaux chargés prennent la Garonne à Agen s'ils ne quittent pas déjà le canal à Moissac. Puis les prix comparativement élevés du chemin de fer, assurent aux bateaux à vapeur navigant d'Agen à Bordeaux, qui ont baissé leurs prix, une clientèle plus considérable qu'avant l'ouverture du railway. Dans l'intérêt de la navigation à vapeur, il convient donc d'entretenir convenablement le fleuve. Mais il y a plus : à mesure que les travaux de défense en rivière se complètent, les propriétaires dont les terres sont exposées encore à l'action corrosive des courants, demandent à l'administration de les défendre, et ils concourent pour les deux tiers à la dépense ; les travaux étant exécutés par les soins des Ingénieurs de l'Etat.

Ces travaux sont considérables car, c'est d'après cette combinaison qu'a été exécutée en 1855, la fermeture du bras de l'île Gridon évaluée à 50 000 francs, que l'administration des Ponts et Chaussées a commencée ou poursuivie, depuis l'an dernier.

Un travail important : la fermeture du bras de Taillebourg, est en ce moment soumis à la sanction Ministérielle.

*1856 : mise en service complète du Canal latéral à la Garonne entre Toulouse et Castets et de la ligne de chemin de fer entre Bordeaux et Toulouse.

Note : Dans la transcription du texte nous avons respecté l'orthographe du document original.

Les inondations

Document n°5 Marmande (L.-et-G.) - Les Inondations, 5 mars 1930 - Le Pont, Photo Balistai, 7 Fi 161/115



Document n°6 Extraits de l'ouvrage « Les débordements de la Garonne dans l'Agenais depuis les temps anciens jusqu'à nos jours », Serret Jules, 1874

1855-4 juin (midi)10m06 à l'échelle d'Agen

Cette inondation prodigieuse rappelle les sinistres souvenirs de 1770 ; elle est la plus meurtrière de ce siècle.[...] Elle survint à une époque où les récoltes étaient en pleine floraison. En peu d'instant, ces richesses immenses du bassin de la Garonne furent anéanties. Les blés détruits, les fourrages envasés, les guérets emportés ou couverts de graviers, les constructions agricoles renversées, le bétail noyé. C'est par de prodigieux efforts que l'on parvint à sauver les malheureux réfugiés, souvent avec leur famille, sur les toits des maisons. Beaucoup d'habitations riveraines du fleuve ont été détruites et les ouvrages publics établis dans son lit ou sur ses bords profondément dégradés. Il faut avoir été témoin de cet immense désastre pour s'en faire une juste idée et comprendre l'étendue des dommages qui s'élevèrent, de Toulouse à Bordeaux, à plus de 24 millions de francs.[...]

1866-25,26,et 27 septembre

[...] Le caractère exceptionnel de cette crue consiste dans son extrême rapidité, à pareil moment de l'année.[...]

1868

L'inondation du 20 octobre a été remarquable sous le rapport de sa progression très rapide, occasionnée par de fortes pluies pendant les journées des 17, et 18 et 19, et sous l'influence des vents d'Ouest et de Nord-Ouest. Ce phénomène débuta par le gonflement des rivières qui dérivent du plateau de Lannemezan. Le Salat, la Pique, la Save, la Gimone, le Gers et la Baïse franchirent leur lit respectif et donnèrent le signal de la crue.

Sur un autre point dans la région des Cévennes, des averses diluviennes grossirent d'une manière instantanée les cours du Tarn et du Lot. La crue de la Garonne était en pleine décroissance, lorsque celle du Tarn vint s'y mêler à l'embouchure de Malaussène.[...] Les limons entraînés étaient en très grande abondance, à cause du ravinement des terrains fraîchement labourés pour les semailles d'automne.

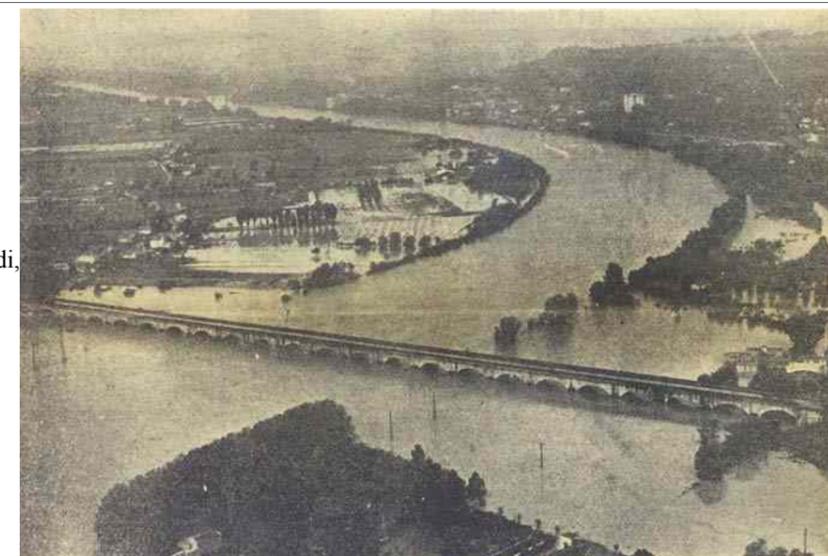
1872

Le 31 juillet, une tempête extraordinaire fondit dans le val d'Aran [...] la crue atteignit à Toulouse 5 mètres 06 au-dessus de l'étiage, tandis qu'à Agen le gonflement arrivait à peine à 5 mètres et à Marmande à 7m52.

Du 19 au 22 octobre, après 67 millimètres de pluie tombée dans la partie supérieure des bassins du Lot et du Tarn, ces rivières entrèrent en pleine crue. Le Tarn arriva à Montauban le 20 à 8h du matin à 8m32, la Garonne à Agen le 21 à 9 h du matin à 7m32, le Lot à Villeneuve le 21 à 1 h du matin à 8m74, la Garonne à Nicole le 21 à 4 h du soir à 9m40 [...].

Les digues longitudinales furent successivement rompues sur les bords de la Garonne, aux jettins de Marmande, à Taillebourg et à Sénéstis.[...]

Note : La crue la plus importante eut lieu en 1875, un an après la rédaction de cet ouvrage. A Agen, on enregistra le 24 juin à 15h30 une hauteur d'eau de 11 mètres 70 au-dessus de l'étiage.



Document n°7 photo la Dépêche du Midi, 23 mai 1977 - 2 PRES 11/9